

Image not found or type unknown



Renseignement pour les étapes de mariage franco-algerien

Par **moumou21**, le **27/08/2008** à **17:07**

bonjourrnje suis un algérien marié avec une française et en a fais les étape de la publication des bans pour la certificat de capacité de mariage et maintenant j'attends l'ordre du consulat pour faire l'acte de mariage. je veux savoir toute les étapes après l'acte de mariage et le type de visa demandé après toute les étapes. merci pour ce site

Par **Tisuisse**, le **27/08/2008** à **18:07**

Mariage en France ou en Algérie ?rnQue dit votre ambassade ou votre consulat ?

Par **samiraya**, le **28/08/2008** à **14:58**

bonjourrnaprès que tu es fais toutes des demarches,ta femme et toi devez verifier tous les papiersensemble,et elle doit l envoyer au ministere des affaires etrangeres a nantes avec accuse de reception au bout d un mois elle doit recevoir une lettre lui disant que son livret et les transcriptions d mariage son arrivés a la mairie,qu'elle attende deux jours pour se rendre a la mairie ou qu elle appelle avant de se deplacer pour voir si c'est bien arriver.rnDes qu'elle a bien reçu tout cela,elle t envoie le livret de famille ,une transcription,un certificat d hebergement,la photocopie de sa carte didentite par collissimo,elle l envoie un jeudi cmme a tu le recois lundi voilà c'est tout ce que jepeux te dire.rnbon courage pour la suite

Par **georgia**, le **05/09/2008** à **14:39**

viens t'inscrire sur ce forum, il est fait exprès pour les mariages en algerie. tu auras les explications claires et détaillées. et Bravo pour ton CCAM